

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MERCREDI 16 MAI 2022

Présents : *M. Ducret, P. Hofmann, M. Trippel, M. Lohner, Ch. Zaugg, F. Wagon, J-B. Lemoine, B. Lo Giudice, D. Azarpey*

Excusés : *C. Noir, J-L. Richardet, R. Longet, O. Norer, Ch. Paquien, Ph. Meyer*

Le président M. Ducret ouvre l'AG à 20h10 et souhaite la bienvenue aux présents. Neuf membres, dont six du comité, se sont déplacés; six membres se sont excusés.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire de 2020

Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire 2020 est accepté à l'unanimité.

2. Rapport du président

A cause du Covid il n'avait pas d'assemblée en 2021 et l'activité en 2020 et 2021 était réduite. Notre section est intervenue publiquement à la suite du trou de Tolochenaz sur la ligne CFF Genève – Lausanne. Rajouter une 3^{ème} voie sur la ligne existante ne résoudra pas les problèmes d'interruption de service ; il faut une nouvelle ligne indépendante avec raccordement vers Nyon et Morges.

Nous sommes aussi intervenus auprès des autorités et les TPG au sujet de la suppression du trolleybus sur les axes Vernier et Aéroport, et avons participé à l'enquête sur le 30 km/h généralisé en zone urbaine, qui serait défavorable à l'efficacité et attractivité des transports collectifs.

Nous avons encore travaillé à l'organisation de l'assemblée générale 2022 de la Citrap Suisse à Genève.

La case postale a dû être supprimée à la demande de La Poste. C'est le domicile du secrétaire qui sert dorénavant comme adresse de notre section.

3. Rapport du secrétaire et délégué à la Citrap Suisse

Notre comité s'est réuni cinq fois en 2020 et quatre fois en 2021. M. Trippel a procédé aux vérifications d'usage et atteste que les comptes sont corrects et conformes. A la Citrap Suisse il avait en 2021 deux séances de comité et une rencontre des présidents de section à l'UTP à Berne, pour parler du développement quantitatif et l'amélioration qualitative de l'offre au niveau national. La Citrap Suisse a pris position contre la généralisation du mobility pricing aux transports publics, et tend plus vers des billets moins chers hors heures de pointe et lignes très chargées au lieu de renchérir les heures de pointe et les tronçons très chargés.

4. Rapport du trésorier

L'année 2020 se termine avec une perte de CHF 602.45, l'année 2021 produit un gain de CHF 272,10. Le capital de l'association est de CHF 16'466,80. Fin 2021 il y a 34 membres, nombre stable. Il y a eu trois admissions, deux décès et une démission.

5. Rapport du vérificateur des comptes

M. Lemoine a procédé aux vérifications d'usage et atteste que les comptes sont corrects et conformes.

6. Approbation des comptes et de la gestion du comité

Tout est approuvé à l'unanimité.

7. Election du comité

Michel Ducret se représente comme président. Tous les membres du comité 2021 restent au comité. Le comité est élu à l'unanimité.

8. Election du vérificateur des comptes

Jean-Bernard Lemoine se représente.

9. Modification des statuts

Aucune modification n'a été demandée.

10. Fixation de la cotisation

La cotisation reste inchangée, soit CHF 35,- pour les membres ordinaires et CHF 25,- pour les jeunes jusqu'à 25 ans et membres en âge AVS.

11. Propositions individuelles

Aucune proposition n'est parvenue au Comité dans le délai requis.

12. Divers

Il y a une petite discussion sur le succès et la charge de trafic du Léman Express. Notre président est assez actif sur Facebook, où nos travaux sont suivis par bien plus de gens que le nombre de nos membres. Il dit qu'il ne peut pas faire plus et n'est pas assez épaulé dans son travail. Martin Trippel dit que ces 10 dernières années nous sommes peu intervenus auprès des autorités et entreprises, et avons rarement eu du succès avec nos interventions.

Plus personne ne demandant la parole, l'Assemblée Générale est close à 21h25.

Le secrétaire : Martin Trippel